

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PERPÉTUE
M.R.C NICOLE-YAMASKA

Assemblée publique de consultation : Projet de règlement numéro **2026-04** relatif au code d'éthique et de déontologie des élus (es) de la municipalité de la Paroisse de Sainte-Perpétue.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné directeur général et greffier trésorier de la Municipalité de Sainte-Perpétue que, lors de la séance tenue le 30 mars 2026, le conseil municipal a donné avis de motion et déposé le projet de règlement numéro **2026-04** visant à modifier le règlement numéro 2022-02 concernant code d'éthique et de déontologie des élus (es) de la municipalité de la Paroisse de Sainte-Perpétue.

Assemblée publique de consultation

Une assemblée publique de consultation sera tenue par une commission formée des membres du conseil :

Date : Lundi 13 avril 2026

Heure : 18 h 00

Lieu : 2197, rang Saint-Joseph, Sainte-Perpétue

Au cours de cette assemblée, le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Une copie du projet de règlement peut être consultée au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

Donné à Sainte-Perpétue, ce 30^e jour de mars 2026.

GUY DUPUIS
DIRECTEUR GÉNÉRAL / GREFFIER-TRESORIER